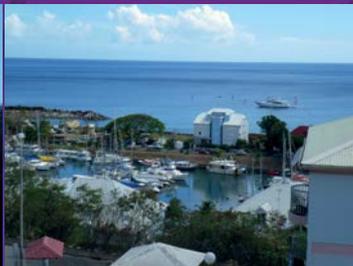


Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

N° 9

Octobre 2016

Grand Sud Caraïbe, entre isolement et influence



REGION
GUADELOUPE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA REGION GUADELOUPE



Insee
Mesurer pour comprendre

Signes conventionnels utilisés

.. Résultat non disponible

/// Absence de résultat du à la nature des choses

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

Avant - Propos

L'environnement naturel a dessiné les contours de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC). Situé au Sud de la Basse-Terre entre mer et volcan, si le territoire a su s'accorder à son milieu naturel, il fait face à d'importantes mutations. La natalité chute, la structure de la population se modifie rapidement et le vieillissement de la population s'accélère. Dans ce territoire de tradition rurale, le secteur agricole s'est fortement réduit et cède la place à une tertiarisation de l'économie. Abrisant la préfecture de la région, les activités de l'État et du domaine public concentrent la moitié des emplois. Des axes restent à développer dans des secteurs comme le tourisme, l'économie sociale ou la valorisation du patrimoine naturel. Malgré le dynamisme des créations d'entreprises, l'industrie et la construction peinent à se structurer et à se fortifier. Éloigné du principal pôle économique de la Guadeloupe, les contraintes d'accessibilité du territoire freinent son développement. Avec 82 % d'établissements sans salarié, l'accès à emploi reste difficile et fragilise une partie de la population. L'aménagement du territoire et le développement économique s'impose comme l'enjeu principal de Grand Sud Caraïbe. Avec 27 % de la population âgée de moins de 20 ans, l'emploi, mais aussi l'éducation et la formation restent au cœur des préoccupations pour enrayer le départ des jeunes générations.

Le directeur interrégional de l'Insee
Antilles-Guyane

Didier Blaizeau

Sommaire

Avant - propos	3
Une démographie en quête d'un nouveau souffle	6
Une érosion de la population	
Une population vieillissante, des migrations importantes	
Un niveau de formation en retrait sur la Guadeloupe	
Un marché de l'emploi et du travail restreint	10
Un taux de chômage particulièrement élevé pour les moins de 25 ans	
28,8 % des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi ni en formation	
Les emplois à temps partiel sont plus présents dans le Grand Sud Caraïbe	
Un actif occupé sur six travaille hors de l'agglomération	
Un secteur public prédominant	12
L'emploi salarié est concentré dans quelques établissements publics	
Le caractère agricole du Grand Sud Caraïbe s'amenuise	
Une prépondérance d'établissements sans salarié orientés vers le tertiaire	
Un taux de création d'établissements comparable aux autres territoires de la Guadeloupe	
Des emplois liés à une activité présente dominante	
Entre 2007 et 2012, l'administration publique structure l'emploi dans le Grand Sud Caraïbe	
L'emploi est peu dynamique entre 1999 et 2006 contrairement au reste de la Guadeloupe	
Des signes de fragilité sociale malgré de nombreux propriétaires	18
Un tiers des ménages est composé d'une seule personne	
Moins de prestations familiales et de logements	
Une proportion plus élevée d'allocataires en situation précaire	
Une majorité de ménages propriétaires	
Une augmentation rapide du nombre de logements vacants	
Définitions	21
Sources méthodes et bibliographie	22

Une démographie en quête d'un nouveau souffle

La population de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe représente plus de 20 % de la population de Guadeloupe mais elle pâtit depuis quelques années d'une baisse démographique, due à un solde migratoire négatif non compensé par le solde naturel encore positif. Le déficit migratoire est lié aux départs des jeunes adultes de 18-25 ans en direction du reste de la Guadeloupe et de la Métropole. La communauté se trouve ainsi à affronter un vieillissement de la population et à un niveau de formation en retrait, facteurs de risque pour le territoire.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans, Insee

Une érosion de la population

Au 1^{er} janvier 2012, la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC) compte 82 900 habitants. Située à l'extrémité sud de l'archipel, elle rassemble onze communes (Baillif, Basse-Terre, Bouillante, Capesterre-Belle-Eau, Gourbeyre, Saint-Claude, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants). La densité de 243 habitants/km² est comparable au reste du département. Elle s'étend sur 344 km², soit le cinquième de la superficie de la région. L'intérieur des terres est occupé par le parc national de la Guadeloupe dominé par le volcan de la Soufrière, les milieux naturels, dont la forêt, couvrent 65 % du territoire. Hormis Saint-Claude, l'ensemble des communes s'étire sur le littoral, réduisant les zones urbanisées à seulement 11 % de la surface. L'habitat très diffus s'éparpille également sur les terres agricoles qui occupent un quart du sol. Au sud de l'archipel, Les Saintes sont accessibles en 30 minutes en bateau.

Contraintes par les barrières naturelles maritimes et montagneuses, les communes sont reliées, d'est en ouest, par une unique route nationale. À mi-chemin, l'aire urbaine de Basse-Terre, préfecture du département et de la région, regroupe 62 % de la population dans six communes. Elle attire la population périurbaine de Capesterre-Belle-Eau à l'Est, commune la plus peuplée du territoire (23 % de la population), et de Vieux-Fort à la pointe de l'île (2 %). Au sud, les deux communes isolées des Saintes hébergent 3 % de la population. À l'autre extrémité de la CAGSC, sur la côte Ouest, Bouillante, pôle d'attraction touristique, concentre 9 % des habitants. Si une vision géophysique présente la CAGSC

comme un territoire rural, une approche sociodémographique révèle l'influence urbaine et périurbaine du territoire.

Entre 2007 et 2012, la population baisse de 0,5 % par an en moyenne, soit une perte de 2 243 habitants en cinq ans, alors que la population du reste de la Guadeloupe augmente de 0,3 % par an sur la période (figure 1). La quasi-totalité des communes ont perdu des résidents, à l'exception des deux plus petites communes en termes d'habitants : Terre-de-Bas et Vieux-Fort (figure 2).

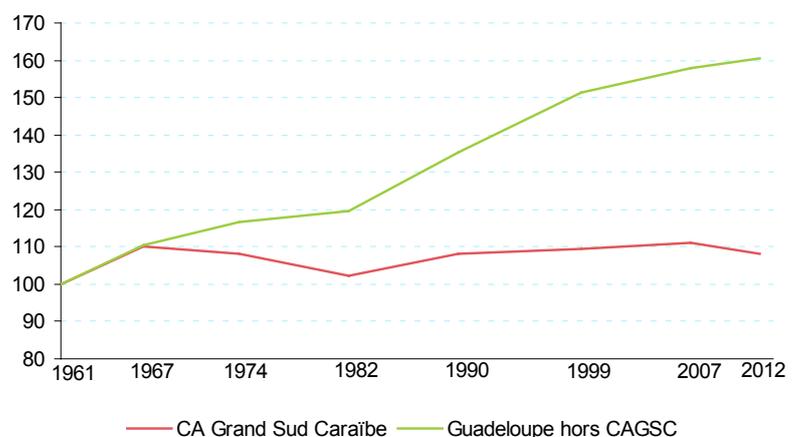
Cette diminution de population n'est pas la première. En 1976, suite à l'alerte volcanique de la Soufrière, une partie des habitants et des activités ont quitté la CAGSC pour s'établir dans les autres communautés d'agglomérations. Ces flux ont notamment contribué au développement de l'actuel pôle économique de la Guadeloupe alors

que l'intercommunalité s'efforce de pallier le ralentissement de l'activité. Le territoire représente 20,4 % de la population guadeloupéenne en 2012.

Entre 1990 et 2007, la population du Grand Sud Caraïbe (GSC) est restée plus ou moins stable grâce à l'excédent naturel qui compensait le déficit migratoire, les départs étant plus nombreux que les arrivées. Le déficit migratoire s'est accentué entre 2007 et 2012 et le solde naturel ne permet plus de compenser ces nombreux départs (figure 3). En effet, si le nombre de décès reste stable, les naissances ont fortement baissé. En 2012, moins de 1 000 naissances ont été dénombrées contre 1 300 en 2006. Malgré son ralentissement, la natalité constitue encore le moteur démographique de la zone et 27 % de la population est âgée de moins de 20 ans (28,9 % pour le reste de la Guadeloupe).

1 Entre 2007 et 2012, la population de la CAGSC diminue de 0,5 % par an

Évolution de la population depuis 1961 (Base 100 en 1961)



Lecture : entre 1961 et 1967, la population de la CAGSC a progressé de 10 %.
Source : Insee, Recensements de la population.

Une population vieillissante, des migrations importantes

Le vieillissement de la population de la CAGSC s'avère plus rapide que dans le reste de la Guadeloupe (Guadeloupe hors CAGSC). Entre 1999 et 2012, la proportion des 65 ans et plus progresse de cinq points, alors que celle des moins de 20 ans diminue de 4,6 points (respectivement + 4,3 et - 4,0 dans le reste de la Guadeloupe). Ainsi, en 2012, la moitié de la population du Grand Sud Caraïbe a 42 ans ou plus contre 39 ans pour le reste de la Guadeloupe (figure 4).

Malgré de nombreuses arrivées, Grand Sud Caraïbe a accueilli 5 900 nouveaux entrants en 2008 par rapport à 2003, la communauté d'agglomération subit un nombre croissants de départs, bien plus nombreux que les arrivées. Ce déficit s'explique principalement par le départ des jeunes. Entre 2003 et 2008, un jeune sur quatre âgé de 18 à 24 ans quitte l'intercommunalité (figure 5). Sur une période plus récente, entre 2013 et 2012, ils représentent un tiers des sortants du territoire. À une échelle moindre, les départs dans la classe des 25-30 ans représentent, entre 2013 et 2012, 13 % des départs. Ces jeunes vont pour trois cas sur dix vers une autre intercommunalité de la Guadeloupe. La communauté ne dispose pas d'une offre aussi diversifiée et un bassin d'emploi aussi attractif que la Communauté de Cap Excellence ou qu'en France hexagonale. Ces migrations ne favorisent pas le maintien et le partage de connaissances sur la communauté.

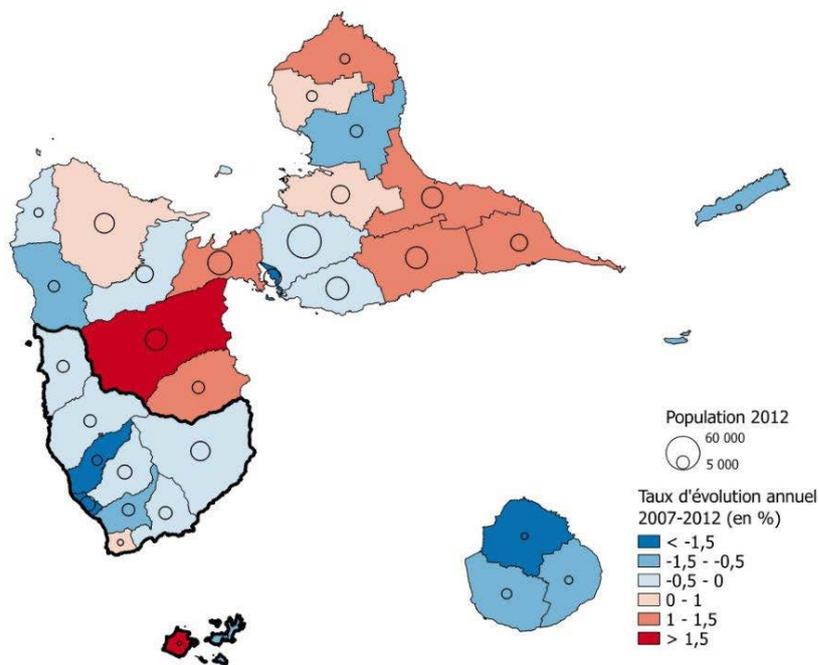
Pour autant, entre 2012 et 2013, le territoire bénéficie d'entrants. Plus de la moitié émane d'un territoire hors de Guadeloupe. Cette proportion passe à deux tiers entre 40 et 65 ans en rapport avec la prédominance de l'emploi public, l'intercommunalité accueillant la préfecture sur son territoire. Pour les entrants arrivant d'un autre territoire de la Guadeloupe, dans un cas sur trois, ils appartiennent à la classe des 18-24 ans, ce qui met également en relief l'attractivité du territoire.

Un niveau de formation en retrait sur la Guadeloupe

En 2012, 37,9 % des résidents du Grand Sud Caraïbe de plus de 15 ans et non scolarisés n'ont aucun diplôme. Ce niveau

2 La population diminue dans la majorité des communes de la CAGSC

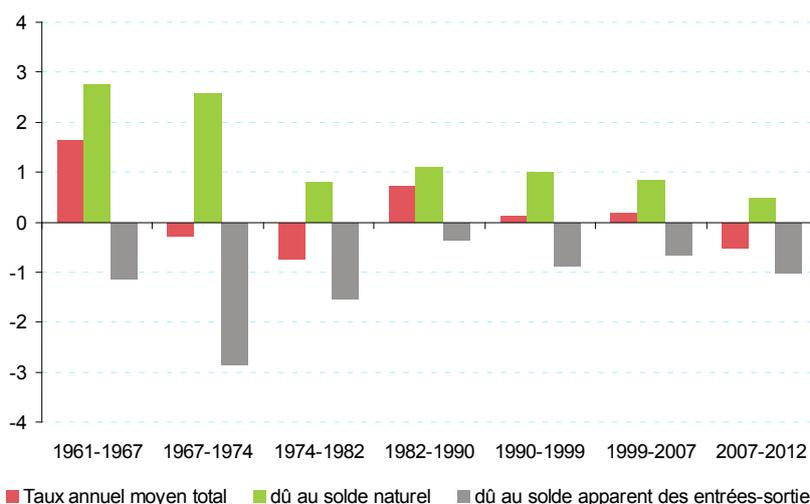
Nombre d'habitants en 2012 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2007 et 2012 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations principales).

3 L'excédent naturel ne compense plus le déficit migratoire

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de la CA de Grand Sud Caraïbes (en % et en points de %)



Lecture : entre 2007 et 2012, la population de la CA Grand Sud Caraïbe a diminué de 0,5 % par an. Le solde naturel a contribué positivement (0,5 point) mais a été annulé par un solde apparent des entrées-sorties négatif (-1 point).

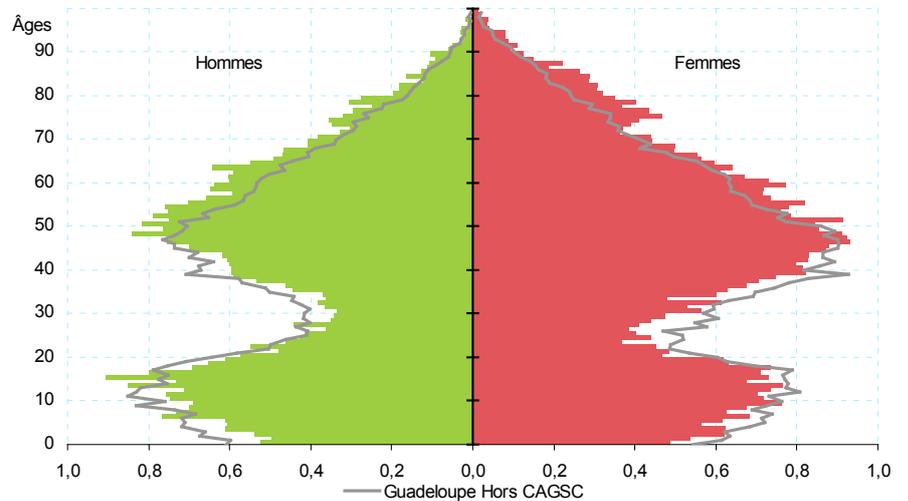
Sources : Insee, Recensements de la population (exploitations principales), État civil.

monte à 51,2 % en incluant les titulaires du BEPC ou du CEP (figure 6). Cette part est supérieure de 5,3 points à celle du reste de la Guadeloupe. Cependant, l'écart s'est réduit d'un point par rapport à 2007. Ainsi, en 2012, la part de la population dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat atteint 15,9 % et se rapproche de celle observée pour le reste de la Guadeloupe. Malgré une progression de la part des diplômés du supérieur, celle-ci reste inférieure de 4,1 points par rapport au reste de la Guadeloupe (14,3 % contre 18,4 %).

Ces écarts s'expliquent en partie par l'effet de l'âge de la population de Grand Sud Caraïbe. En effet, parmi les non-scolarisés de 18 à 24 ans, la part de personnes sans aucun diplôme est semblable pour la CAGSC et le reste de la Guadeloupe (respectivement 23,4 % et 23,9 %). De même, pour les 25-34 ans, l'écart entre la part des personnes sans aucun diplôme n'est que de 1,7 point (20,3 % contre 18,6 %). De plus, ce déficit est aussi à mettre en lien avec les spécificités sectorielles du territoire. ■

4 Un vieillissement plus rapide de la population par rapport au reste de la Guadeloupe

Pyramides des âges de la CA Grand Sud Caraïbe, de la Guadeloupe hors CAGSC en 2012 (en %)

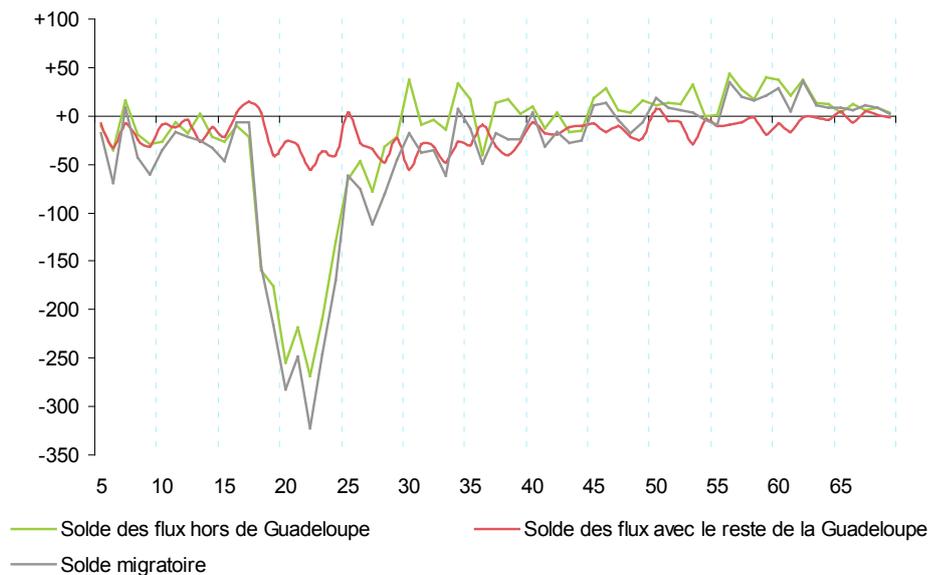


Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque âge. À la pyramide de la population de Grand Sud Caraïbe s'ajoute celle de la population de la Guadeloupe hors CAGSC représentée par un trait gris.

Source : Insee, Recensement de la population 2012 (exploitations principales).

5 Le déficit du solde migratoire est concentré sur la tranche d'âge des 18-24 ans

Solde des migrations résidentielles 2003-2008 par âge, de la CAGSC avec l'extérieur de la Guadeloupe et avec le reste de la Guadeloupe

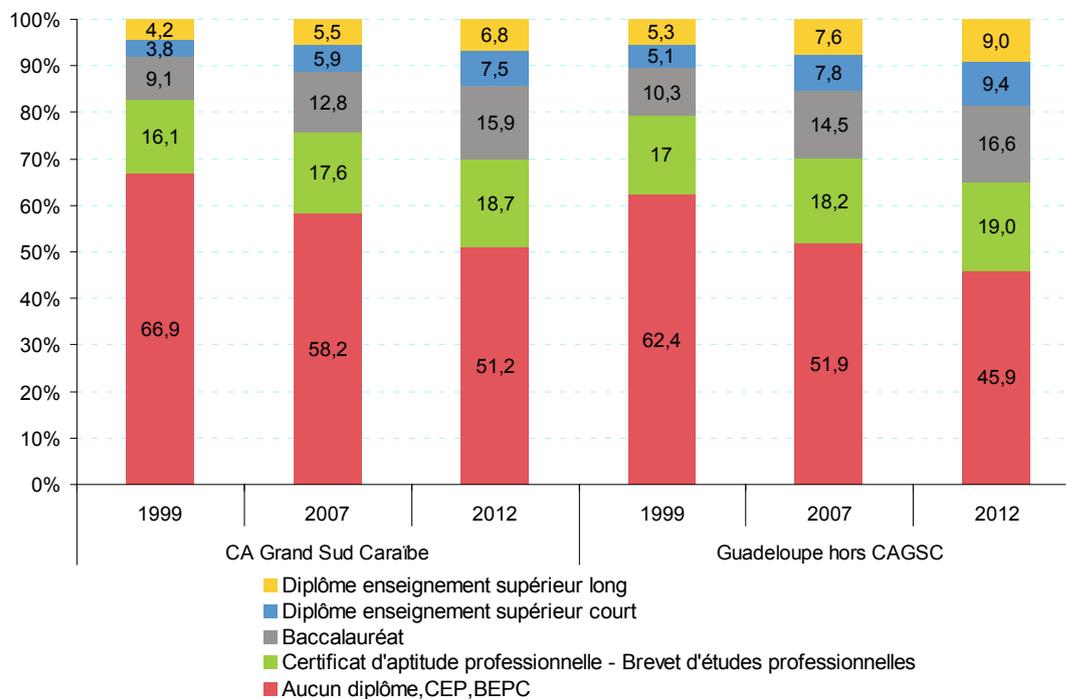


Lecture : en 2008, on observe 282 sorties en dehors de la CAGSC de plus que d'entrées pour les personnes âgées de 20 ans en 2008. Ainsi, le solde migratoire des personnes de 20 ans entre la CAGSC et hors Guadeloupe est déficitaire (255 sorties de plus par rapport aux entrées dans la CAGSC) et déficitaire de 27 personnes avec le reste de la Guadeloupe.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitations principales).

6 Un niveau de formation en retrait par rapport au reste de la Guadeloupe

Répartition des 15 ans et + non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999, 2007 et 2012 (en %)



Lecture : en 2012, 51,2 % de la population de la CA Grand Sud Caraïbe âgée de 15 ans et plus et non scolarisée n'a aucun diplôme.

Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 (exploitations principales).

Un marché de l'emploi et du travail restreint

Entre 2007 et 2012, le taux de chômage atteint 32 % des actifs, soit quatre points de plus que pour le reste de la Guadeloupe. Les 15-24 ans sont particulièrement touchés par le décrochage scolaire et le chômage avec en 2012, 2 060 jeunes ni en emploi ni en formation. Très présent, le temps partiel impacte particulièrement les femmes. Les liaisons domicile-travail progressent. Les questions de formation, d'insertion, d'accessibilité, et des transports se trouvent mises en avant pour un aménagement et un développement territorial pérenne.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans, Insee

Un taux de chômage particulièrement élevé pour les moins de 25 ans

En 2012, 36 380 résidents de la communauté sont actifs, soit 565 personnes de moins par rapport à 2007. À l'inverse, la population active tend à progresser dans le reste de la Guadeloupe (+ 0,7 % par an). Le taux d'activité des 15-64 ans dans le Grand Sud Caraïbe est ainsi proche de celui du reste de la Guadeloupe : respectivement 68 % et 69 % (figure 7). Le taux de chômage s'élève à 32 % et est supérieur de quatre points par rapport à celui du reste de la Guadeloupe. En particulier, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est supérieur de dix points et atteint 63 %. De plus, celui-ci a progressé de trois points par rapport à 2007 alors qu'il est resté stable pour les 25-54 ans et les 55-64 ans. À l'instar du reste de la Guadeloupe, le taux de chômage des femmes est supérieur de sept points à celui des hommes.

28,8 % des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi ni en formation

En 2012, 2 060 résidents du Grand Sud Caraïbe de 15 à 24 ans déclarent ne pas être en formation ou en emploi. Ces jeunes représentent 28,8 % de la population âgée de 25-24 ans de la zone. Cette part a progressé de 3,7 points par rapport à 2007 (figure 8).

Parmi eux, la part de jeunes ayant au plus le baccalauréat est aussi plus élevée que dans le reste de la Guadeloupe, le chômage affectant davantage les jeunes ayant un faible niveau d'éducation.

Entre 2007 et 2012, la part des jeunes ni en emploi ni en formation a augmenté dans toutes les communes (à l'exception de Bouillante et de Vieux-Fort). Ces communes accusent un nombre plus important

7 Des taux d'activités semblables au reste de la Guadeloupe mais des taux de chômage supérieurs

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés en 2007 et 2012 (en %)

	CA Grand Sud Caraïbe		Guadeloupe hors CAGSC		
	2007	2012	2007	2012	
Taux d'activité	15-64 ans	67	68	67	69
	15-24 ans	32	33	31	33
	25-54 ans	85	85	85	85
	55-64 ans	43	50	44	51
	Hommes	69	69	69	71
	Femmes	66	68	65	67
Taux d'emploi	15-64 ans	46	47	48	49
	15-24 ans	13	12	15	16
	25-54 ans	58	59	62	62
	55-64 ans	36	42	38	43
	Hommes	48	50	52	53
	Femmes	43	44	45	46
Taux de chômage	15-64 ans	32	32	28	28
	15-24 ans	60	63	53	53
	25-54 ans	31	31	27	28
	55-64 ans	16	16	14	16
	Hommes	30	28	25	25
	Femmes	35	35	31	32

Lecture : en 2007 et 2012, 32 % de la population active de la CA Grand Sud Caraïbe est au chômage.
Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (Exploitations principales).

de jeunes dans cette situation alors que parallèlement la population de la classe d'âge diminue (- 9 %).

Les emplois à temps partiel sont plus présents dans le Grand Sud Caraïbe

En 2012, la part des salariés ayant un contrat à durée indéterminée est plus élevée par rapport au reste de la Guadeloupe (84,1 % contre 83,1 %). Néanmoins, 18,9 % des salariés sont à temps partiel contre 16,9 % pour le reste de la Guadeloupe (figure 9). Les femmes sont les plus concernées ; un

quart d'entre elles sont à temps partiel contre 22 % pour le reste de la région.

Avec 2 080 emplois à temps partiel en 2012, c'est le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale qui a le plus recours en proportion et en nombre au temps partiel, (55 % des contrats, 44,8 % pour le reste de la Guadeloupe). Cette surreprésentation sectorielle du temps partiel se retrouve également dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, en retrait sur la communauté, et dans un secteur agricole structuré.

La féminisation des emplois et le vieillissement des effectifs dans la fonction publique permettent d'expliquer cette situation. De plus, les modalités d'aménagement du temps de travail sont plus aisées dans le cadre d'un emploi public. Le temps partiel s'avère être un temps d'aménagement choisi ex-post alors que dans le secteur privé, il est bien plus souvent un préalable. Le premier peut relever de la flexibilité, alors que dans la sphère privée il relève plus souvent de la contrainte. Ce dernier cas est ainsi associé à une précarisation. La présence d'un fort taux d'emploi à temps partiel sur le territoire est certes un signe de précarisation mais il convient de le pondérer.

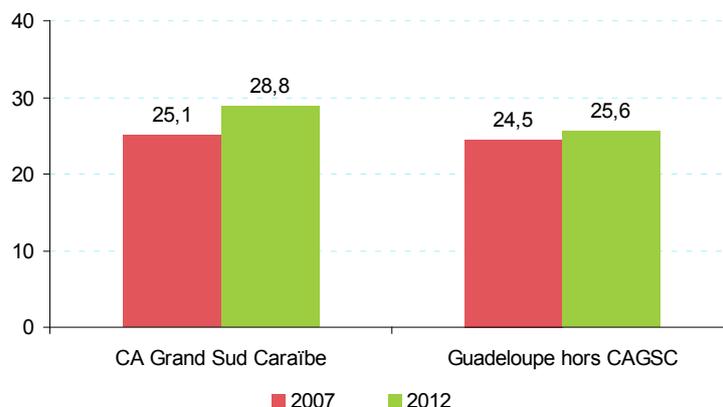
Un actif occupé sur six travaille hors de l'agglomération

Le Grand Sud Caraïbe regroupe 24 160 emplois en 2012, soit 18,8 % des emplois de Guadeloupe, mais 19,5 % des actifs occupés résident dans la communauté. En effet, un actif occupé sur six résidant dans la communauté n'y travaille pas (figure 10). De plus, la part des actifs occupés résidant dans la CAGSC et travaillant hors de la zone a progressé de 1,3 points entre 2007 et 2012. En 2012, 13,3 % des emplois situés sur le Grand Sud Caraïbe sont occupés par des personnes résidant hors de la zone (11,3 % en 2007). Ainsi, 4 130 résidents travaillent hors de la zone tandis que 3 200 non-résidents s'y rendent pour travailler. Les sorties s'effectuent principalement vers la zone de Cap Excellence tandis que 30 % des entrées proviennent des communes de Petit-Bourg et Goyave.

Bien que l'indice de concentration de l'emploi soit inférieur à 100 pour le Grand Sud Caraïbe, il est supérieur à 100 pour les cadres. En effet, abritant le chef-lieu de la Guadeloupe, les emplois de cadres dans la communauté sont supérieurs au nombre de cadres résidant dans l'agglomération (109,7 emplois de cadres pour 100 cadres occupés résidant). Les navettes domicile-travail marquent l'attractivité des intercommunalités du Grand Sud Caraïbe et de Cap Excellence, principaux bassins d'emploi de Guadeloupe. L'interaction entre ces deux pôles d'attractivité est marquée par des freins structurels qui limitent les synergies, et délimitent la périurbanisation et l'expansion économique. ■

8 La part des jeunes de la CAGSC ni en emploi ni en formation est plus élevée que celle du reste de la Guadeloupe

Part des 15-24 ans déclarant être ni en emploi ni en formation en 2007 et 2012 (en %)

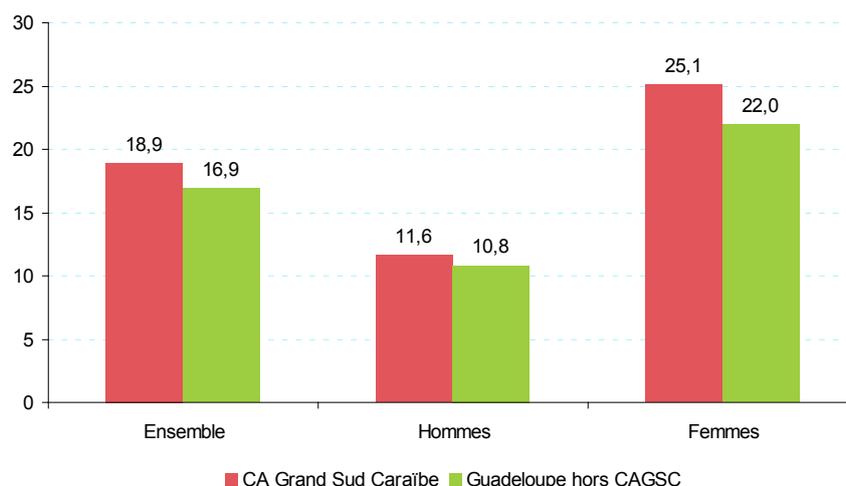


Lecture : en 2007, 25,1 % des jeunes de 15 à 24 ans de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe déclarent ne pas être en emploi ou ne pas être en formation.

Source : Insee, Recensement de la population 2007 et 2012 (Exploitations principales).

9 Un quart des femmes salariées de Grand Sud Caraïbe ont un emploi à temps partiel

Part des salariés à temps partiel en 2012 (en %)



Lecture : en 2012, 11,6 % des hommes salariés de la CA Grand Sud Caraïbe ont un emploi à temps partiel.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 (Exploitations principales).

10 Les actifs ayant un emploi résidant sur la CA Grand Sud Caraïbe sont plus nombreux que le nombre d'emplois offerts par la communauté

Nombre d'emplois et nombre d'actifs occupés en 2007 et 2012

	CA Grand Sud Caraïbe		Guadeloupe hors CAGSC	
	2007	2012	2007	2012
Nombre d'emplois (au lieu d'emploi)	24 018	24 160	101 071	104 081
Nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence)	25 083	25 085	99 943	103 205
dont travaillant en dehors de la zone (en %)	15	17	3	4
Indicateur de concentration de l'emploi	96	96	101	101

Note : l'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Source : Insee, Recensement de la population 2007 et 2012 (Exploitations complémentaires).

Un secteur public prédominant

Avec 53 % de postes offerts sur le territoire en 2013, le secteur public occupe une place prédominante. Pour autant le caractère rural du territoire reste très marqué par un secteur agricole en mutation. Au 1^{er} janvier 2014, le territoire regroupe seulement 15,1 % des établissements marchands non agricoles de Guadeloupe, dont 82 % n'ont aucun salarié. Entre 2007 et 2012, l'emploi est soutenu par la sphère publique. La création d'entreprise progresse légèrement, portée par le régime d'auto-entrepreneur. La sphère présentielle s'impose comme moteur principal du développement économique.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans, Insee

L'emploi salarié est concentré dans quelques établissements publics

Les postes offerts par la communauté relèvent majoritairement de la sphère publique : 53 % des postes en 2013 contre 31 % pour le reste de la région. Ce poids est relativement constant entre 2007 et 2013 mais suit une évolution hétérogène. La baisse importante et quasi constante de la fonction publique d'État (-24,5 % des effectifs soit 1 128 emplois) a été compensée en grande partie par les fonctions publiques territoriales et hospitalières (+1 095 emplois). Plusieurs explications peuvent être en rapport avec ce phénomène. D'abord, la pyramide des âges dans la fonction publique d'État se traduit par un vieillissement de la population et une limitation des flux d'entrée par rapport aux flux de départs. Cette évolution peut être en relation avec la politique de non-remplacement d'un départ en retraite sur deux dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). De plus, le transfert de compétences aux départements qui relevait préalablement de l'État a pu générer une mobilité inter-fonctions publiques. Enfin, dans une moindre mesure, elle peut relever d'un redéploiement des agents sur le territoire.

Les cinq plus grands employeurs publics de la communauté d'agglomération concentrent ainsi 41,7 % des postes de la sphère publique (figure 11). Entre outre, sphère privée incluse, ces cinq employeurs demeurent les plus gros employeurs du territoire et représentent 22 % de l'ensemble des postes. Seuls deux établissements parmi les 20 plus grands employeurs de la communauté appartiennent à la sphère pri-

vée. En conséquence, les cinq plus grands employeurs privés du Grand Sud Caraïbe représentent 3,8 % de l'ensemble des postes. Hors sphère publique, ces cinq établissements concentrent 8,0 % des postes contre 3,2 % dans le reste de l'île. Les principaux employeurs de la sphère privée touchent à des activités de services d'enseignement, santé et action sociale. Un établissement, la bananeraie du Bois-Debout à Capesterre-Belle-Eau appartient au secteur agricole.

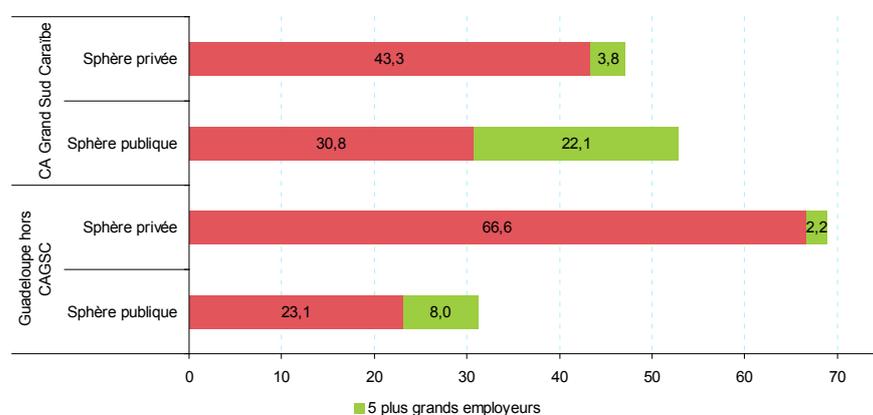
Le caractère agricole du Grand Sud Caraïbe s'amenuise

L'établissement Bois-Debout à Capesterre-Belle-Eau, comptant parmi les principaux employeurs de la CAGSC, illustre

en partie le caractère agricole de la communauté. En effet, en 2013, 5,1 % des postes du territoire dépendent du secteur de l'agriculture, soit une part sept fois plus importante que pour le reste de la région (figure 12). Pourtant, au fil des années, le territoire s'est éloigné de son orientation agricole. Près de trois exploitations agricoles sur quatre ont disparu depuis 1988. La cessation d'activité des exploitants les plus âgés participe sans doute à la restructuration du secteur et les transformations sont rapides. De 2000 à 2010, la part des exploitations liées aux grandes cultures a quadruplé et la superficie moyenne des exploitations a augmenté d'un tiers. En 2010, le Grand Sud Caraïbe ne regroupe plus que 14,2 % de la surface agricole utile de la Guadeloupe contre 17,0 % dix ans auparavant.

11 Les cinq plus grands employeurs de Grand Sud Caraïbe dépendent de la sphère publique et concentrent 22 % des postes

Répartition des postes entre sphère publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : Les cinq plus grands employeurs de la sphère publique concentrent 22,1 % des postes du Grand Sud Caraïbe tandis que le reste des employeurs de la sphère publique en représentent 30,8 %. 52,9 % des postes du Grand Sud Caraïbe relèvent ainsi de la sphère publique. 3,8 % des postes de la CAGSC dépendent des cinq plus grands employeurs privés de la CAGSC et 43,3 % le sont par les autres employeurs privés. La sphère privée regroupe 47,1 % des postes du Grand Sud Caraïbe.

Source : Insee, Clap 2013.

Une prépondérance d'établissements sans salarié orientés vers le tertiaire

Le Grand Sud Caraïbe regroupe 15,1 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe. Les micro-entreprises en composent la majorité : au 1^{er} janvier 2014, 82 % des 7 171 établissements marchands non agricoles du territoire n'ont aucun salarié et moins de 1 % en emploie plus de vingt (figure 13). La communauté n'accueille aucun établissement marchand d'au moins 250 salariés.

La répartition sectorielle des établissements de la communauté est proche de celle du reste de la région (figure 14). Le tertiaire domine largement l'activité du territoire et concentre huit établissements sur dix, dont six dans le commerce, les transports et les services divers. Néanmoins, la part des établissements appartenant à ce dernier secteur est quatre points moins élevée que

celle de la Guadeloupe hors Grand Sud Caraïbe (toutefois, le territoire référent inclut Cap Excellence dont le secteur du commerce est prépondérant). Parmi ceux-ci, le commerce de détail est un secteur atomisé (1 300 établissements), le territoire héberge un seul hypermarché. L'hébergement-restauration rassemble 620 établissements mais, avec neuf lits pour 100 habitants, la capacité d'accueil touristique est deux fois plus faible qu'au niveau régional. Cependant, sur la période 2012-2014, le taux moyen de création d'établissements pour ce secteur atteint 15,5 %, soit 2,7 points de plus que celui du reste de la Guadeloupe. De même, le taux moyen de création d'établissements des « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » s'élève à 16,6 % et est supérieur de deux points à celui du reste de l'île. Ces 850 établissements orientés vers les services aux entreprises regroupent des acti-

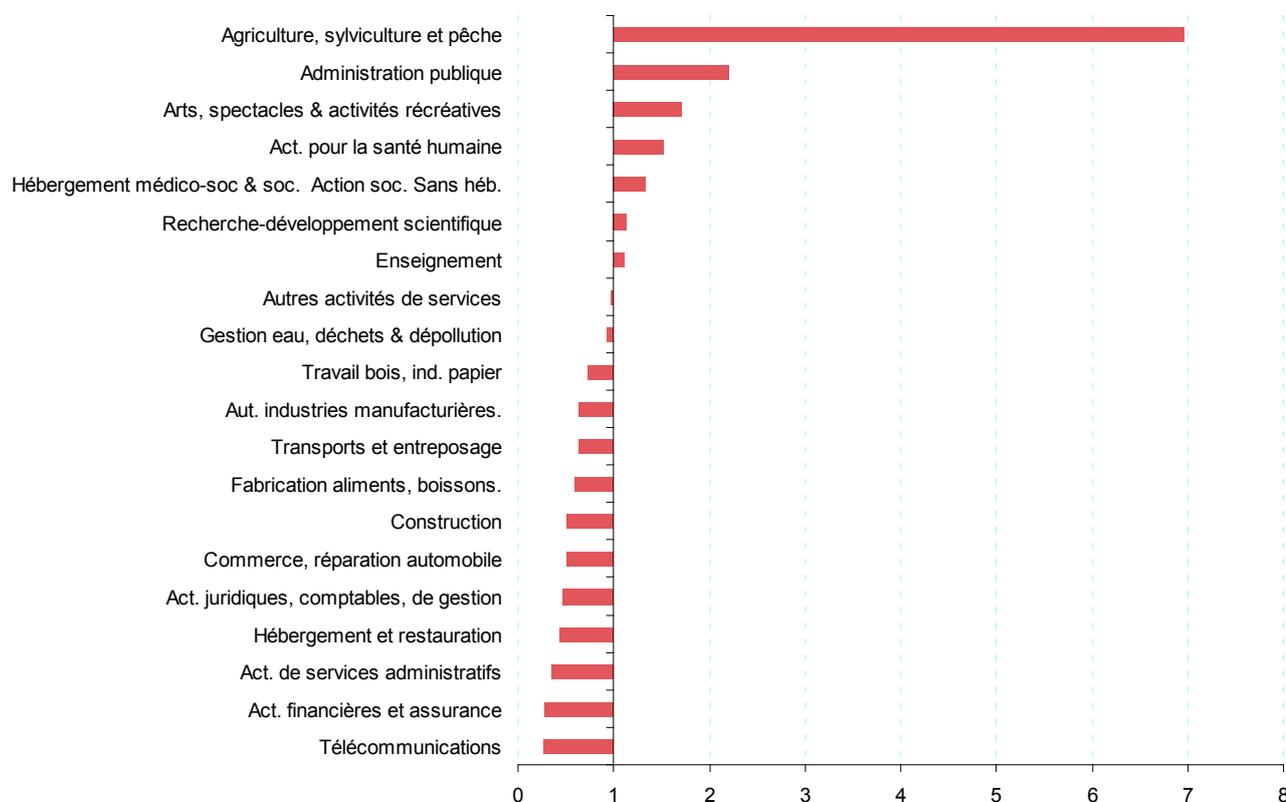
tivités diverses (sécurité, expertise, location, gestion...). Par ailleurs, les organisations associatives et les activités de loisirs sont aussi nombreuses que les services personnels et reflètent une économie sociale en développement.

Un taux de création d'établissements comparable aux autres territoires de la Guadeloupe

Au sein de la communauté d'agglomération, le taux moyen de création d'établissements sur la période 2012-2014 est semblable à celui du reste de la Guadeloupe (respectivement 11,5 % contre 11,1 %). De plus, il a légèrement progressé par rapport à la période 2003-2005 alors que celui du reste de l'île n'a pas varié (figure 15). En moyenne, 800 établissements ont été créés annuellement entre 2012 et 2014 dont près de 40 % sous le statut d'auto-entrepreneur.

12 L'orientation agricole traditionnelle de Grand Sud Caraïbe

Indice de spécificité sectorielle (20 principaux secteurs selon les postes) de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : l'indice est le rapport du poids d'un secteur d'activité dans la CAGSC au poids de ce même secteur dans la zone de comparaison (Guadeloupe hors CAGSC). Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté dans la CAGSC. Un indice inférieur à 1 signifie au contraire que le secteur est sous-représenté dans la CAGSC.

Dans l'agriculture, le poids des postes de la CAGSC est sept fois plus important que dans le reste de la Guadeloupe. À l'inverse le poids des postes de la construction est moitié moindre en CAGSC.

Source : Insee, Clap 2013.

Cette part est supérieure de près de cinq points à celle du reste de la région.

Seul le secteur de l'enseignement, santé et action sociale présente un taux de création (14,6 %) inférieur à celui du reste de la Guadeloupe (16,0 %). Ceci peut en partie s'expliquer par le poids déjà plus important de ce secteur dans la communauté : 12,3 % contre 9,1 % pour le reste de la Guadeloupe. La durée de vie des établissements est plutôt élevée : fin 2013, le taux de survie à cinq ans des entreprises est de 61,5 %, soit 3,6 points de plus que pour le reste de l'île. Toutefois, les transferts d'établissements entre le Grand Sud Caraïbe et l'extérieur du territoire, même s'ils restent marginaux, ne profitent pas à la communauté. Les transferts d'établissements vers l'extérieur sont supérieurs aux arrivées sur les périodes 2003-2005 et 2012-2014. De plus, tandis que le volume de transferts progresse dans les deux sens, le solde négatif tend à s'accroître.

Sur la période 2012-2014, les taux de créations d'établissements sont plus élevés pour l'industrie et la construction (figure 16). Ces taux ont progressé par rapport à la période 2003-2005 à l'inverse du reste de l'île. Ce dynamisme illustre en partie les possibilités d'emplois et de développement offertes par ces secteurs dans la CAGSC. En effet, ces deux secteurs sont, selon le nombre de postes, sous-représentés par rapport au reste de la Guadeloupe. Les parts de ces secteurs dans le total des postes sont moitié moins élevées que dans le reste de la région.

Avec un taux de survie à 5 ans de 61,5 % (contre 57,9 % pour le reste de la Guadeloupe), le territoire bénéficie d'établissements plus pérennes, en lien avec la structure de l'économie. Néanmoins, les créations d'établissements entre 2012-2014 ont eu lieu à 38,7 % sous le statut d'auto-entrepreneurs (34 % pour le reste de la Guadeloupe). Ces créations ont des taux de survie moins élevés et pourraient impacter le taux de survie global des établissements. Créer une entreprise peut être perçu comme une alternative au chômage. De part sa simplicité, le régime d'auto-entrepreneur ne nécessite pas de capital social et permet le cumul des allocations chômage, ce régime est incitatif sur un territoire où le taux de chômage est élevé.

Avec 1 135 établissements, la construction demeure un secteur non négligeable dans le territoire et assure 6,7 % des emplois. L'in-

dustrie rassemble deux fois moins d'établissements mais regroupe près de 5 % de l'emploi salarié. Peu diversifiée, l'activité industrielle est tirée par la production alimentaire et de boisson, le travail du bois et le traitement de l'eau (captage et assainissement). D'autres activités importantes sont présentes. C'est le cas de l'imprimerie, la fabrication de produits métalliques, les services liés aux machines et équipements ainsi que la fabrication de meubles.

Des emplois liés à une activité présente dominante

En 2012, 84 % des emplois relèvent des activités répondant aux besoins des habitants et des touristes. L'accessibilité contrainte notamment, freinent l'installation de certaines activités et la concurrence dans la CAGSC. La sphère présente s'impose comme moteur principal du développement économique. Huit emplois

13 Prédominance des micro-entreprises au sein de la communauté d'agglomération du Grand Sud Caraïbe

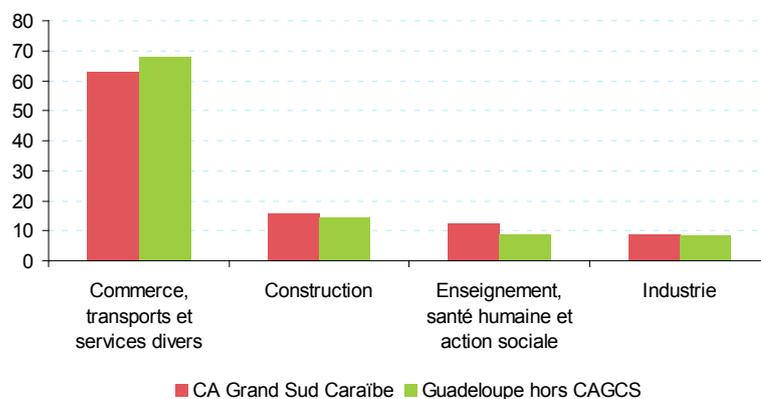
Répartition par taille des établissements marchands non agricoles de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC au 1/01/2014 (en nombre et %)

	CA Grand Sud Caraïbe		Guadeloupe hors CAGSC	
	Nombre	%	Nombre	%
0 salarié	5 867	81,8	32 589	80,8
1 à 9 salariés	1 157	16,1	6 602	16,4
10 à 19 salariés	91	1,3	681	1,7
20 salariés et plus	56	0,8	472	1,2
Ensemble	7 171	100,0	40 344	100,0

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) champ marchand non agricole.

14 Une proportion moins élevée d'établissements de commerce, transports et services divers dans la CAGSC

Répartition sectorielle des établissements marchands non agricoles de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC au 1/01/2014 (en %)



Lecture : 63,0 % des établissements de la CAGSC relèvent du secteur «Commerce, transports et services divers».

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

15 Un taux de création d'établissements semblable à celui du reste de la Guadeloupe

	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC
Nombre établissements au 01/01/2014	7 171	40 344
Nombre moyen créations établissements 2012-2014	800	4 317
dont auto-entrepreneurs (en %)	38,7	34,0
Taux de création établissement 2012-2014	11,5	11,1
Taux de création établissement 2003-2005	10,8	11,1
Taux de survie à 5 ans au 01/01/2014 des établissements (en %)	61,5	57,9
Taux annuel moyen de solde des transferts (avec l'extérieur de la zone en ‰) 2012-2014	-0,9	1,3

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) champ marchand non agricole.

sur dix s'exercent dans le secteur tertiaire. Abrutant la préfecture de région, l'administration publique, l'enseignement et la santé concentrent 45 % des emplois de la CAGSC et explique la surreprésentation des employés dans le territoire. Principal soutien de l'emploi, l'ensemble des activités relevant du domaine public concentrent 53 % de l'emploi en 2013, soit près de 12 000 emplois (figure 17).

Les employés forment plus d'un tiers des emplois de la CAGSC, soit 1,8 point de plus que dans le reste de la Guadeloupe (figure 18). Toutefois, cette part tend à se réduire au profit des professions intermédiaires et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Ainsi, les artisans représentent en 2012, 5,7 % des emplois contre 4,9 % en 2007. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est également supérieure par rapport au reste de la Guadeloupe en raison de l'administration publique. La part des fonctions liées à l'administration publique est neuf points plus élevée que dans le reste de la Guadeloupe. En revanche, les activités de distribution, de commerce et de transports y sont moins présentes par rapport au reste de la Guadeloupe (figure 19).

Une part plus élevée d'emplois salariés

La part de l'emploi salarié est plus élevée au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe par rapport au reste de la Guadeloupe (84,3 % contre 82,4 %). De plus, l'emploi salarié y est plus stable : la part des emplois à durée indéterminée y est supérieure d'un point par rapport au reste de la Guadeloupe (figure 20). On retrouve une plus grande stabilité de l'emploi lié notamment à la fonction publique.

Entre 2007 et 2012, l'administration publique structure l'emploi dans le Grand Sud Caraïbe

L'emploi progresse de 0,4 % par an entre 2007 et 2012 dans la CAGSC, à un niveau moindre que dans le reste de l'île (+ 0,6 % par an). En particulier, les services à caractère non marchand représentent 53 % de l'emploi en 2012 (37,2 % dans le reste du territoire). Ainsi, un emploi sur cinq relève de l'administration publique grâce à la commune de Basse-Terre en tant que chef-lieu de la Guadeloupe. En outre, ce secteur a dynamisé l'emploi avec un gain de 62 emplois par an (figure 21) sur la

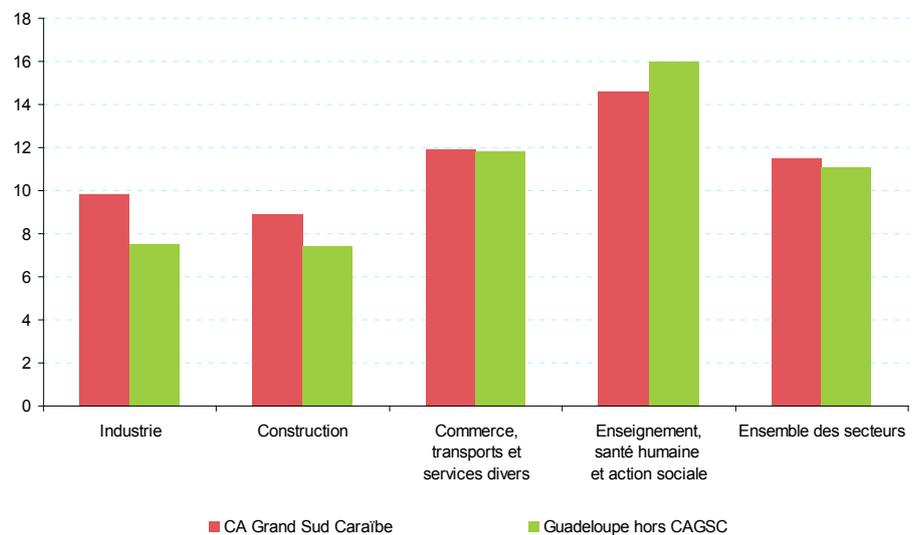
période alors qu'il en perd sur le reste de l'île et ce malgré la baisse de la fonction publique d'État (figure 17). Les services pour la santé humaine et l'action sociale progressent également (+ 80 emplois par an) mais à un rythme moins rapide que sur le reste du territoire. À l'inverse, l'emploi lié à l'enseignement décline (- 75 emplois par an) et ne représente plus que 11,5 % de l'emploi contre 13,3 % en 2007. La moitié de ces pertes concernent des emplois liés à l'enseignement hors cadre scolaire (formation adultes, enseignement de la conduite, etc.). Ces évolutions peuvent en partie s'expliquer par le vieillissement de la population locale. La part des personnes de moins

de 30 ans a diminué de trois points en cinq ans, et représente 35,7 % de la population en 2012.

Par rapport au reste de l'île, l'emploi dans le secteur de l'agriculture est plus présent dans la CAGSC et rassemble 5,8 % de l'emploi en 2012 (3,2 % sur le reste du territoire). L'emploi lié à ce secteur faiblit mais moins rapidement que dans le reste de la Guadeloupe (- 0,8 % par an contre - 2,1 %). La Communauté pâtit également d'une baisse de l'emploi dans le secteur du commerce (- 20 emplois par an sur la période) qui représente dorénavant moins de 10 % de l'emploi dans l'agglomération. À contrario, la construction gagne 30 emplois

16 Des taux de création plus élevés pour la construction et l'industrie, secteurs sous représentés au sein de la CAGSC

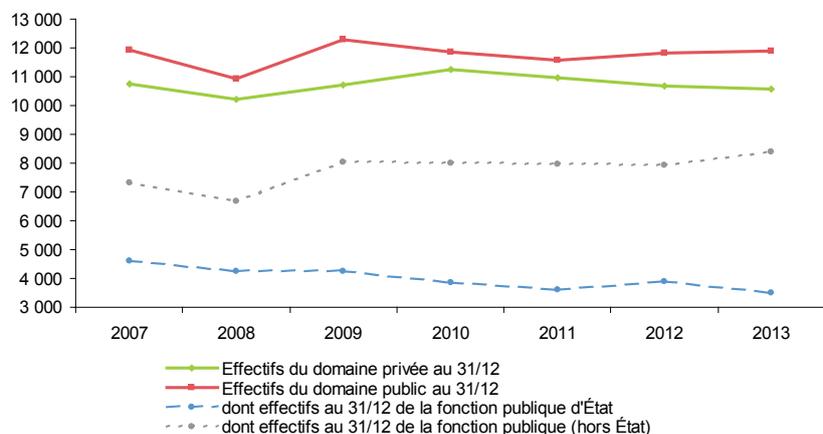
Taux moyen annuel de création d'établissements par secteur d'activité sur la période 2012-2014 (en %)



Lecture : le taux de création d'établissements s'élève à 11,5 % pour la CAGSC et 11,1 % pour le reste de la Guadeloupe. Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

17 Plus de la moitié de l'emploi salarié dans le domaine public

Postes de travail par domaine (en nombre)



Lecture : en 2013, le domaine public emploie 11 900 personnes, soit 1 300 de plus que le domaine privé. Source : Insee, Clap.

par an et est plus performante que dans le reste de la Guadeloupe (évolution moyenne annuelle de + 1,9 %, quatre fois plus élevée que dans le reste de l'île). La CAGSC bénéficie également d'une hausse de l'emploi dans les secteurs des transports et entreposage, et de l'hébergement et restauration, avec une progression respective de dix emplois par an. Bien que ces secteurs soient plus performants, leurs poids dans l'emploi demeurent encore faibles, comparé au reste de la région. Ainsi, la part cumulée de ces deux secteurs atteint 6,0 % en 2012 (contre 9,3 % dans le reste de l'île).

L'emploi est peu dynamique entre 1999 et 2006 contrairement au reste de la Guadeloupe

La progression de l'emploi dans le Grand Sud Caraïbe a été plus dynamique entre 1999 et 2006 (+ 0,8 % par an) par rapport à la période 2007-2012 (0,4 % par an). Néanmoins, à l'instar de la période 2007-2012, le rythme d'évolution dans la communauté a été moindre que dans le reste de la région (+ 1,9 % par an entre 1999-2006).

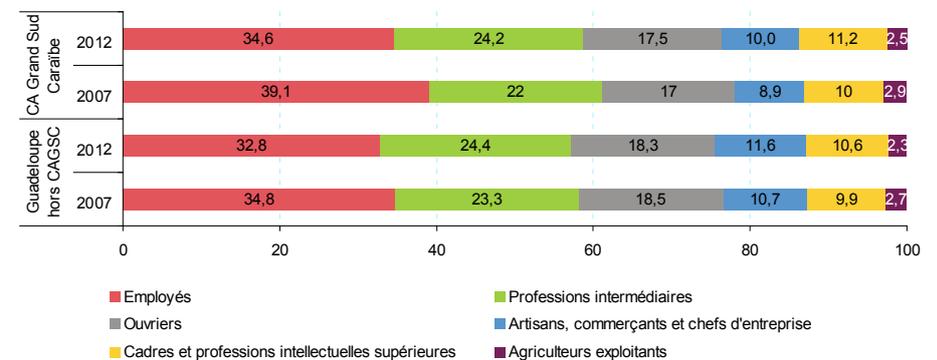
L'administration publique, qui est le principal pourvoyeur d'emplois de la zone (un emploi sur cinq en 2006), n'a pas soutenu l'emploi entre 1999 et 2006 (figure 22). Ainsi, le secteur a perdu des emplois au rythme de 1,0 % par an, soit 50 emplois annuellement tandis que le reste de la région bénéficiait d'une progression de l'emploi (+ 1,8 % par an). De la même manière, l'éducation a perdu des emplois (- 0,8 % par an) contrairement au reste de l'île (+ 1,1 % par an). Toutefois, le poids de l'éducation dans l'emploi demeure supérieur à celui du reste de la Guadeloupe (12,6 % en 2006 contre 11,2 % pour le reste de la Guadeloupe).

Le principal secteur à avoir contribué à la progression de l'emploi entre 1999 et 2006 est celui de la santé et de l'action sociale. L'emploi y a progressé de 5,0 % par an, à un rythme légèrement inférieur à celui du reste de la Guadeloupe (5,4 %). En définitive, en 2006, ce secteur constitue 18,3 % de l'emploi de la CAGSC contre 13,8 % en 1999. De plus le poids de ce secteur dans l'emploi est nettement supérieur à celui du reste de la Guadeloupe (11,5 % en 2006).

L'emploi a également augmenté de près d'une quarantaine d'emplois par an pour les secteurs du commerce et des services aux entreprises mais le rythme de progres-

18 Une surreprésentation des employés

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2007 et 2012 de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC (en %)

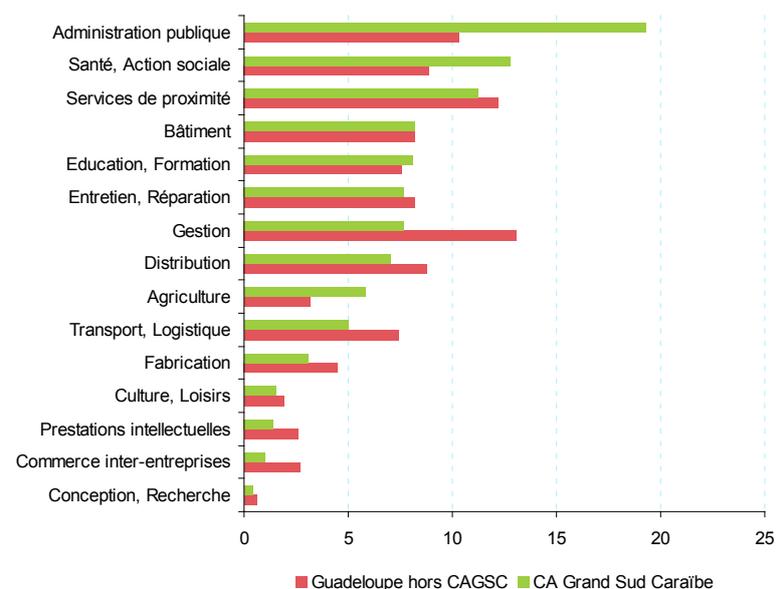


Lecture : les employés forment 34,6 % des emplois au sein de la CAGSC en 2012 et 39,1 % en 2007.

Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

19 Les fonctions de distribution, services de proximité moins présentes dans la CAGSC par rapport au reste de la Guadeloupe

Répartition de l'emploi par fonction au sein de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC en 2012 (en %)

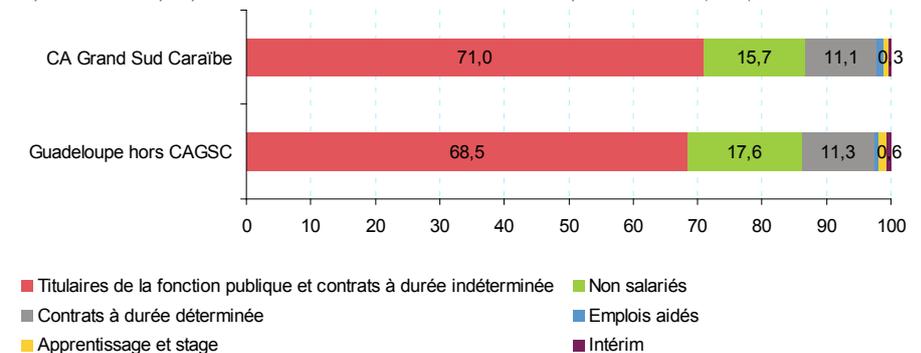


Lecture : les fonctions de la santé et de l'action sociale représentent 12,8 % des emplois dans la CAGSC et 8,9 % dans le reste de la Guadeloupe.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

20 L'emploi salarié est plus stable au sein de la CAGSC par rapport au reste de la Guadeloupe

Répartition de l'emploi par statut en 2012 de la CAGSC, de la Guadeloupe hors CAGSC (en %)



Lecture : en 2012, 71 % des salariés de la CA de Grand Sud Caraïbe ont un emploi à durée indéterminée.

Source : Insee, recensement de la population 2012 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

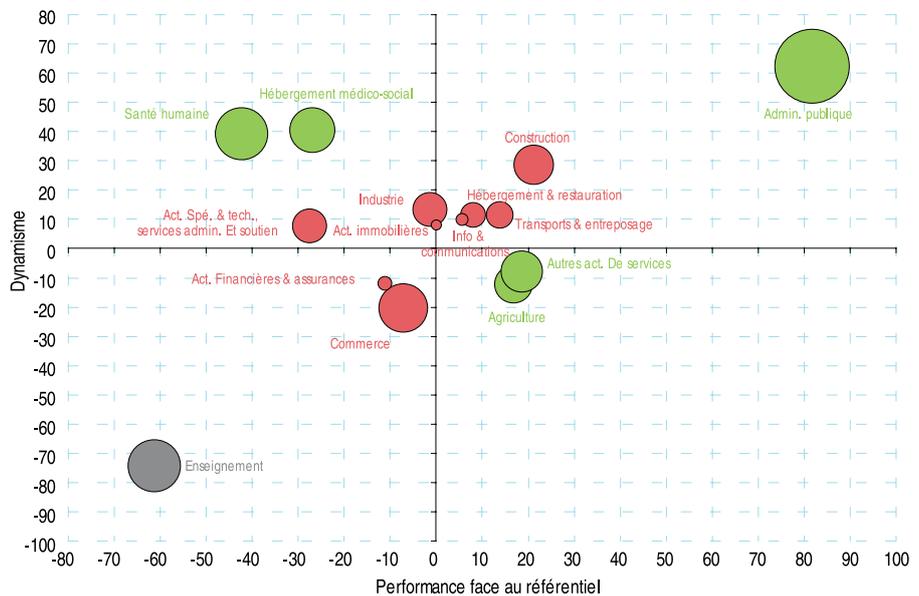
sion a été plus faible que pour le reste de la région. Ainsi, la part de ces secteurs dans l'emploi total a progressé mais demeure inférieure à celle du reste de la zone (en 2006, le commerce représente 10,6 % de l'emploi dans la communauté contre 15,9 % dans le reste de la Guadeloupe). La construction a été, comme sur la période 2007-2012, l'un des secteurs où l'emploi a augmenté plus rapidement que dans le reste de la Guadeloupe (+ 2,1 % par an dans la CAGSC contre 1,5 % par an).

Cependant ce secteur reste sous-représenté dans l'emploi par rapport au reste de l'île. Ainsi en 2006, la construction représente 6,0 % dans la communauté contre 7,5 % pour le reste de la Guadeloupe.

En 1999, le poids de l'agriculture dans l'emploi était deux fois plus important que pour le reste de la Guadeloupe (10,5 % de l'emploi contre 5,4 % pour le reste de l'île). Toutefois, l'emploi dans ce secteur a nettement diminué entre 1999 et 2006 (- 3,3 % par an), plus rapidement que dans le reste de l'île (- 1,4 %). Cette tendance à la baisse s'est poursuivie entre 2007-2012 mais à un rythme moins important. En 2012, l'agriculture ne représente plus que 5,8 % de l'emploi dans le Grand Sud Caraïbe. ■

21 Dynamisme et prédominance de l'emploi dans l'administration publique au sein de la CA Grand Sud Caraïbe

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe. La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance. Lecture : le secteur de l'administration publique est spécifique pour la CAGSC, son poids est 1,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2007. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 62 emplois par an) et performant (82 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe). Sources : Insee, recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

22 Dynamisme modéré de l'emploi entre 1999 et 2006 au sein de la CA Grand Sud Caraïbe par rapport au reste de la Guadeloupe

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 1999 et 2006



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe. La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance. Lecture : le secteur de l'administration publique est spécifique pour la CAGSC, son poids est 1,5 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur n'a pas été dynamique (diminution de 50 emplois par an) et non performant (150 emplois de moins annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe). Sources : Insee, recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).

Des signes de fragilité sociale malgré de nombreux propriétaires

En 2012, la structure des ménages continue d'évoluer. Désormais, comme sur le reste de la Guadeloupe, les familles monoparentales ou les personnes seules représentent plus de la moitié des ménages. La population couverte par une prestation CAF diminue mais celle vivant avec un bas revenu demeure élevée. Au sein d'un parc de logements composé essentiellement de résidences principales, une majorité de ménages est propriétaire d'une maison individuelle. Mais leur niveau de confort semble en deçà du reste de la Guadeloupe et peut en partie expliquer un taux de vacance en progression sur le territoire.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans, Insee

Un tiers des ménages est composé d'une seule personne

Sous les effets conjugués de l'émigration, du ralentissement des naissances et de la décohabitation, les modifications de structure de la population s'accroissent. Entre 2007 et 2012, malgré une baisse de la population, le nombre de ménages a augmenté de 0,8 % par an. À l'instar du reste de la région, la taille des ménages de la Communauté se resserre : 2,39 en 2012 contre 2,55 en 2007. Ainsi, comme pour le reste de la Guadeloupe, un tiers des ménages du Grand Sud Caraïbe est composé d'une seule personne en 2012 (figure 23). De plus, l'augmentation de ces ménages se fait au détriment des ménages formés d'un couple avec enfants. Toutefois, la répartition des ménages varie selon les communes de la zone. En effet, la part des ménages composés d'une seule personne est la plus élevée à Basse-Terre (38 %), Baillif et Vieux-habitants (respectivement 34 %). À l'inverse, les couples avec enfants sont majoritaires pour les deux communes des Saintes (39 % des ménages) et de Vieux-Fort (32 % des ménages). À Trois-Rivières, les couples avec enfants et les personnes seules représentent respectivement 28 % des ménages. Il en résulte que pour ces dernières communes, la taille moyenne des ménages est supérieure à 2,5 personnes.

Moins de prestations familiales et de logements

En 2014, 20 830 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) résident dans l'une des communes du Grand Sud Caraïbe, soit 20 % des allocataires guade-

loupiens (figure 24). Entre 2009 et 2014, l'augmentation du nombre d'allocataires (+ 0,6 % par an) est plus contenue que dans le reste de la Guadeloupe (+ 1,0 % par an). Néanmoins, la population couverte par au moins une prestation versée par la CAF diminue en moyenne de 1,0 % par an et plus rapidement que dans le reste de la Guadeloupe (- 0,6 %).

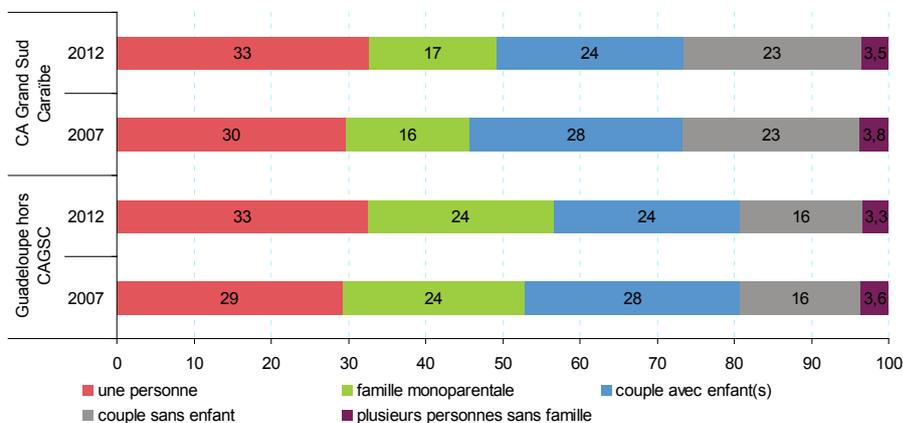
Ainsi en 2014, 56 % de la population résidente de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe est couverte par au moins une prestation, soit cinq points de moins que pour le reste de la Guadeloupe. Cependant, à Basse-Terre, Bouillante et Vieux-Habitants, le taux de couverture de la population par une prestation est égal ou supérieur à 60 %.

Une proportion plus élevée d'allocataires en situation précaire

Malgré un taux de couverture par une prestation CAF plus faible que dans le reste de la Guadeloupe, la part de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active socle non majoré (RSA socle non majoré), attribué aux foyers à faibles revenus, est supérieure à celui du reste de la Guadeloupe (22,9 % contre 21,6 % pour le reste de la Guadeloupe) (figure 25). Ce constat s'explique par la moindre part d'allocataires de le CAGSC bénéficiaires d'une prestation familiale ou de logement par rapport au reste de la Guadeloupe (36 % des allocataires perçoivent une aide au logement contre 41 % pour le reste de la Guadeloupe). Ainsi, 37 % des allocataires de la Communauté

23 L'évolution de la structure des ménages de Grand Sud Caraïbe est semblable à celle du reste de la Guadeloupe

Répartition des ménages selon leur composition en 2007 et 2012 (en %)



Lecture : en 2012, 33 % des ménages de la CAGSC sont composés d'une seule personne.
Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

perçoivent le RSA socle non majoré contre 35 % dans le reste de la Guadeloupe. De même, le Revenu de Solidarité, spécifique aux départements d'Outre-mer (RSO) est alloué à 2,3 % des allocataires contre 1,8 % pour le reste de la Guadeloupe.

La part de la population vivant avec un bas revenu est plus élevée que dans le reste de la Guadeloupe (50,1 % contre 46,7 %). De plus, pour plus de la moitié de ces allocataires CAF les prestations perçues représentent plus de 75 % des revenus. Les allocataires CAF à bas revenus de Grand Sud Caraïbe sont plus souvent isolés : 46,8 % d'entre-deux vivent seuls contre 43,3 % pour le reste de la Guadeloupe.

Une majorité de ménages propriétaires

Au sein de la CAGSC, 65 % des ménages sont propriétaires de leur logement contre 58,6 % dans le reste de la Guadeloupe (figure 26). Cette caractéristique peut en partie s'expliquer par la part plus importante de personnes de 65 ans et plus par rapport au reste de la Guadeloupe (16,7 % en 2012 contre 14,2 % pour le reste de la Guadeloupe). En effet, la moitié des ménages propriétaires de Grand Sud Caraïbe occupent leur logement depuis au moins 20 ans (46 % dans le reste de la Guadeloupe). De plus, 97 % des ménages propriétaires vivent dans une maison, l'accès à la propriété étant synonyme de maison individuelle. Ce type de logement est ainsi nettement plus répandu au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Sud que dans le reste de la Guadeloupe (82,0 % des résidences principales contre 73,1 % pour le reste de la Guadeloupe). Toutefois, la taille des logements (3,85 pièces en moyenne par logement) n'est que légèrement supérieure à celle du reste de la Guadeloupe (3,79 pièces). La part des ménages locataires d'un logement HLM est nettement inférieure à celle du reste de la Guadeloupe (8,7 % contre 15,8 %).

Le parc des résidences principales de la communauté est plus ancien : 54 % des logements ont été construits avant 1991 contre 49 % pour le reste de la Guadeloupe. Toutefois, malgré une part plus importante de ménages propriétaires et vivant en maison individuelle, la proportion de ménages possédant une voiture est moins élevée que dans le reste de la région (figure 27). Ainsi, 37,5 % des ménages ne possèdent pas de voiture contre 30,9 % pour le reste de la

24 L'augmentation du nombre d'allocataires de la CAF est plus modérée dans la CAGSC par rapport au reste de la Guadeloupe

	2014		Évolution moyenne annuelle entre 2009 et 2014 (en %)	
	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC
Nombre d'allocataires CAF	20 830	83 619	0,6	1,0
Population couverte	45 842	192 891	-1,0	-0,6
dont enfants (en %)	43,9	45,3		
Taux de couverture (en %)	55,8	60,7		

Source : CNAF.

25 La part de la population de CAGSC couverte par des minima sociaux est plus élevée

Indicateurs de fragilité sociale et caractéristiques des allocataires à bas revenus en 2014

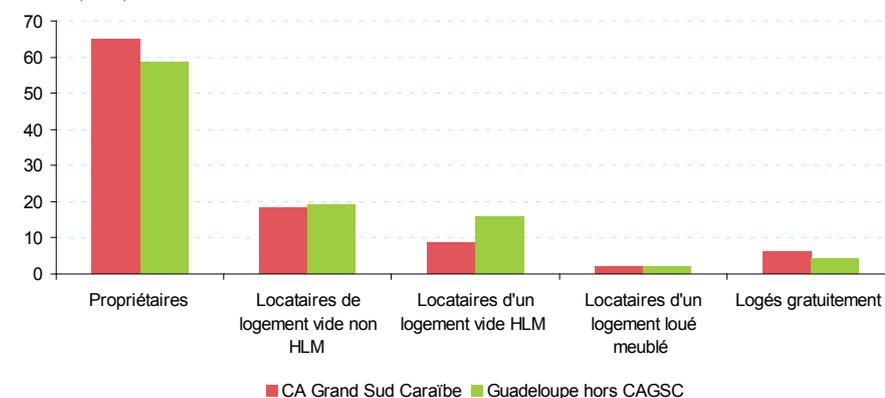
	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC
Population couverte par le RSA socle non majoré	13 804	53 722
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)	22,9	21,6
Population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH)	2 787	8 407
Part de la population couverte par l'AAH (en %)	4,6	3,4
Population vivant avec un bas revenu	30 171	116 251
Part de la population vivant avec un bas revenu (en %)	50,1	46,7
Part des allocataires Caf avec prestations > 75 % du revenu (en %)	52,9	48,9
Nombre d'allocataires à bas revenus	14 573	54 101
Part de moins de 30 ans (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	15,6	17,2
Part de personnes seules (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	46,8	43,3
Part de familles monoparentales (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	38,8	41,5
Part de familles nombreuses (3 enfants ou plus) (en %)		
(part correspond au nombre d'allocataires à bas revenus)	9,8	11,2

Note de lecture : un allocataire à bas revenus est, au sens des fichiers CAF, un foyer allocataire dont le revenu par unité de consommation, appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des Caf, est inférieur au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus s'établit à 1028 euros par UC pour les revenus de l'année 2013 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2014). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation (ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, revenus de remplacement, prestations sociales, etc.) avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

Source : CNAF 2014.

26 Les ménages propriétaires sont plus nombreux au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe

Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2012 pour la CAGSC et la Guadeloupe hors CAGSC (en %)



Lecture : en 2012, 58,6 % des ménages de la CAGSC sont propriétaires de leur logement.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations principales).

Guadeloupe. Cette différence peut trouver son origine dans la disparité des revenus sur le territoire. Un allocataire à bas revenus sur deux est une personne seule. Dans les mêmes proportions, les prestations CAF correspondent à plus de 75 % des revenus des allocataires. On retrouve sur le territoire une partie de la population en situation précaire, pour qui l'accès et la détention d'un véhicule est incompatible avec leurs revenus.

En 2012, 21,3 % des résidences principales de l'agglomération Grand Sud Caraïbe sont équipées de chauffe-eau solaires, soit 6,8 points de plus qu'en 2007 et 5,3 points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe. À l'inverse, la part des résidences principales n'ayant aucun système d'évacuation des eaux usées est deux fois plus élevée : 5,1 % contre 2,5 % pour le reste de la Guadeloupe (figure 28). La part des logements sans confort sanitaire de base (point d'eau à l'intérieur, WC intérieur, baignoire/douche) est proche de celle du reste de la Guadeloupe (0,8 % contre 0,7 % en 2012). Toutefois, l'amélioration du confort des logements de la communauté du GSC est plus rapide entre 2007 et 2012 et tend à converger vers le même niveau que le reste de la région.

Une augmentation rapide du nombre de logements vacants

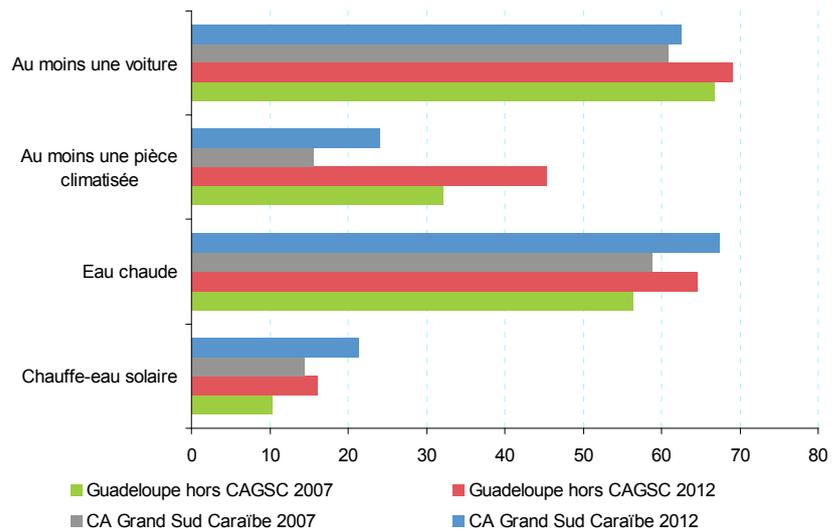
Le parc des logements du Grand Sud Caraïbe est composé à 80,7 % de résidences principales, soit une part supérieure de 2,5 points par rapport au reste de la Guadeloupe. Néanmoins, le nombre de logements vacants a particulièrement augmenté entre 2007 et 2012 (1 500 logements vacants de plus). Cette hausse touche toutes les communes de la communauté, à l'exception de Terre-de-Bas. Ainsi, les communes de Basse-Terre, Saint-Claude et Trois-Rivières contribuent pour moitié à la hausse du nombre de logements vacants. En conséquence, la proportion des logements vacants atteint 15,3 % et est désormais supérieure à celle du reste de la Guadeloupe (14,0 %). Elle a progressé de 53,2 % entre 1999 et 2012 (35,1 % pour la Guadeloupe hors Grand Sud Caraïbe). L'augmentation

de l'offre de logements (+ 2 658 logements) sur le territoire, conjuguée à une baisse de la démographie peut expliquer une hausse du taux de vacance, et ce malgré une augmentation du nombre de ménages. Même si le niveau de confort des habitations se rap-

proche de celui du reste de la Guadeloupe, il reste en retrait. Aussi, par nature, il existe un effet de substitution des logements anciens au profit de logements plus récents, ce qui induit une augmentation des vacances structurelles. ■

27 En 2012, une résidence principale sur cinq est équipée d'un chauffe-eau solaire

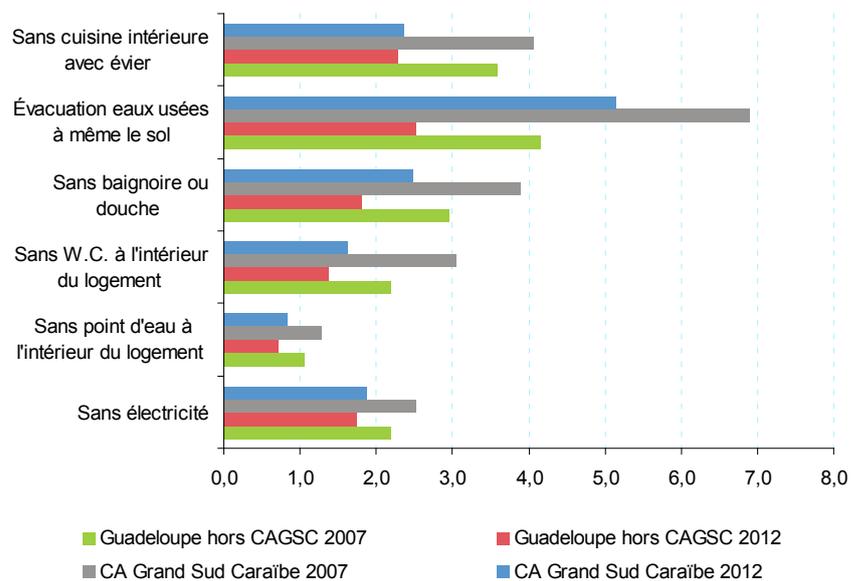
Part des résidences principales possédant un élément de confort par type (en %)



Lecture : en 2012, 23,9 % des résidences principales de la CA Grand Sud Caraïbe sont équipées d'au moins une pièce climatisée. Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations principales).

28 Les conditions de logements des ménages s'améliorent rapidement

Part des résidences principales sans élément de confort par type (en %)



Lecture : en 2012, 1,9 % des résidences principales de la CA Grand Sud Caraïbe n'ont pas l'électricité contre 2,5 % en 2007. Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations principales).

Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Catégorie A : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois)

Catégories D et E : non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Famille

Une famille, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant, soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Indice de jeunesse

L'indice de jeunesse rapporte la population de moins de 25 ans à la population de 65 ans et plus.

Ménage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Migrations résidentielles

Les migrations résidentielles sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de France (France Métropolitaine + DOM). Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Sphère présente et non présente

La partition de l'économie en deux sphères, présente et non présente, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présentes sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les 15-64 ans.

Sources et méthodes

L'Insee Antilles-Guyane, la Préfecture et la Région réalisent, dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16.1 de l'INSEE. Les principales sources sont :

- Recensements de la population (exploitations principale et complémentaire) ;
- État civil ;
- Sirène ;
- DADS ;
- CLAP ;
- CNAF ;

Bibliographie

- Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans, Insee Analyses - n° 4 - avril 2015.
- Le tourisme à la Guadeloupe, IEDOM - note n° 305 - janvier 2015.
- Un emploi sur cinq dans les fonctions métropolitaines en Guadeloupe, Insee Analyses - n° 3 - janvier 2015.
- L'économie sociale en Guadeloupe, Insee Dossier - n° 3 - janvier 2015.
- Érosion de la population entre 2007 et 2012 en Guadeloupe, Insee Dossier - n° 4 - décembre 2014.
- Les comptes économiques de la Guadeloupe en 2013, Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer N° 23 - octobre 2014.
- Le noyau dur de la population active aux Antilles Guyane, Insee Analyses - n° 1 - juin 2014.
- Performances économiques et financières des entreprises guadeloupéennes sur la période 2002- 2010, IEDOM - note n° 270 - juin 2014.
- Déplacements domicile-travail - Des déplacements domicile-travail en hausse en Guadeloupe. Insee Flash Guadeloupe N° 44 - juin 2016.
- L'emploi dans la fonction publique en 2014 - Insee Première - n° 1586 - mars 2016.
- Arrêté préfectoral n° 2011-1533 portant transformation de la communauté de communes du Sud Basse-Terre (CCSBT) en Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC).

Directeur de Publication Didier BLAIZEAU

Rédaction Gérald Servans, Lanwenn Le Corre

Rédacteur en chef Béatrice CELESTE

Rédacteur en chef adjoint Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page Typhenn LADIRE

Insee **Dossier**

Guadeloupe

Grand Sud Caraïbe, entre isolement et influence

L'environnement naturel a dessiné les contours de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC). Situé au Sud de la Basse-Terre entre mer et volcan, le territoire a su s'accorder à son milieu naturel. Mais le territoire fait face à d'importantes mutations. La natalité chute, la structure de la population se modifie rapidement et le vieillissement de la population s'accélère. Dans ce territoire de tradition rurale, le secteur agricole s'est fortement réduit et cède la place à une tertiarisation de l'économie. Abrisant la préfecture de la région, les activités de l'État et du domaine public concentrent la moitié des emplois. Mais des axes restent à développer dans des secteurs comme le tourisme, l'économie sociale ou la valorisation du patrimoine naturel. Malgré le dynamisme des créations d'entreprises, l'industrie et la construction peinent à se structurer et à se fortifier. Éloigné du principal pôle économique de la Guadeloupe, les contraintes d'accessibilité du territoire freinent son développement. Avec 82 % d'établissements sans salarié, l'accès à emploi reste difficile et fragilise une partie de la population. L'aménagement du territoire et le développement économique s'impose comme l'enjeu principal de Grand Sud Caraïbe. Avec 27 % de la population âgée de moins de 20 ans, l'emploi, mais aussi l'éducation et la formation restent au cœur des préoccupations pour enrayer le départ des jeunes générations.

Dossier n° 9
Octobre 2016

ISSN 2416-8394
ISBN 978-2-11-0631725

Service Territorial de Guadeloupe
Rue des Bourgainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CELESTE

Rédactrice en chef adjointe :
Maud TANTIN - MACHECLER

Mise en page :
Typhenn LADIRE

© INSEE - octobre 2016



PREFECTURE
DE LA RÉGION GUADELOUPE

